

Titre Professionnel Solier Moquettiste / Niveau 3

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme doit être capable de :

- * Réaliser des travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles sans obstacle de technicité courante
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en lames sans obstacle de technicité courante
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés sans obstacle de technicité courante
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique

PROGRAMME

Domaine général :

- * Français / Mathématiques
- * Initiation Pack office

Domaine professionnel :

- * Communication professionnelle
- * Accompagnement dossier professionnel
- * Technologie spécifique Sols
- * Réalisation de travaux spécifique en Sol

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des acquis et des activités.

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur : Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- * d'une mise en situation professionnelle
- * du dossier professionnel
- * des résultats des évaluations passées en cours de formation
- * d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre professionnel.

Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante
- * Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

SUITE DE PARCOURS POST-DIPLOME

Après le TP, plusieurs possibilités s'offrent au diplômé :

- Vie active
- CAP Peintre Applicateur de Revêtements

Durée :

Parcours en 1 an : 490 heures

Rythme de l'alternance : 1 semaine CFA / 2 semaines entreprise

Rentrée : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

Délai d'accès : les inscriptions commencent début janvier pour un démarrage de contrat au plus tôt en juin

Tarif : Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément au niveau de prise en charge validé par France Compétences

PREREQUIS

- * Lire, écrire, compter
- * Maîtriser les fondamentaux de la langue française

PUBLICS

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme

Sur la liste des sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue : En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans

Bénéficiaires de minima sociaux

CONDITIONS D'ACCES

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation : L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

MOYENS MOBILISES

Salles de formation équipées de vidéoprojecteur

Plateaux techniques / Cabines pédagogiques

Salle informatique

Outillage individuel et/ou collectif

Formateurs du domaine professionnel et domaine général